



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

## Situation au Liban

Question au Gouvernement n° 77

### Texte de la question

#### SITUATION AU LIBAN

**Mme la présidente** . La parole est à Mme Amélia Lakrafi.

**Mme Amélia Lakrafi** . Depuis un mois, les Français du Liban que je représente expriment leur profonde inquiétude, tout comme l'ensemble des Libanais, face à la situation de guerre qu'ils vivent. Depuis le 8 octobre 2023 et sans discontinuer, le Hezbollah, en soutien au groupe terroriste du Hamas, a décidé d'envoyer massivement des roquettes vers Israël, et c'est tout le Liban qui subit les frappes israéliennes. Des attaques, prétendument ciblées, violent sa souveraineté et frappent durement la population civile, y compris femmes et enfants, depuis le Sud jusqu'à Beyrouth et même au-delà. La Finul, qui compte 700 militaires français, n'est pas elle-même à l'abri de tirs directs.

Je tiens à rendre hommage à l'engagement sans faille de notre ambassade et de notre consulat à Beyrouth, du centre de crise et de soutien du ministère des affaires étrangères, ainsi que du ministère des armées. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe EPR.)* Tous œuvrent jour et nuit pour soutenir les Français du Liban, leurs familles et plus largement le pays tout entier. Nous le savons, l'aide humanitaire ne résoudra pas les problèmes de fond du Liban. Le pays est otage des armes du Hezbollah qui, avec le soutien de l'Iran, contribue à sa destruction. L'incapacité des dirigeants libanais à reprendre le contrôle de leur pays et à protéger leur peuple est, à cet égard, préoccupante.

Lors de la conférence internationale qui s'ouvre jeudi, organisée à l'initiative du Président de la République, comment comptez-vous, au-delà de l'aide humanitaire, aider les Libanais à garantir un soutien durable à leurs forces armées, à rétablir des institutions fonctionnelles – élire un président et disposer d'un gouvernement –, et surtout à libérer leur pays d'une emprise étrangère qui le maintient dans le chaos ? Monsieur le ministre des affaires étrangères, quelle est la contribution attendue de cette conférence à l'obtention d'un cessez-le-feu durable et au respect sans faille de la résolution 1701 du Conseil de sécurité de l'ONU ? Quels seront les critères concrets pour juger de la réussite de cette initiative internationale ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe EPR. – M. Philippe Gosselin applaudit également.)*

**Mme la présidente** . La parole est à M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

**M. Jean-Noël Barrot, ministre de l'Europe et des affaires étrangères** . Je veux à mon tour vous rendre hommage et vous remercier, vous et votre suppléant, de porter secours au Liban à nos ressortissants déboussolés et d'y incarner la voix de la France. *(Applaudissements prolongés sur les bancs des groupes EPR et DR, ainsi que sur quelques bancs des groupes Dem, HOR et LIOT.)* Je vous remercie d'avoir rendu hommage aux agents du ministère de l'Europe et des affaires étrangères qui, dans des conditions parfois extrêmement difficiles, s'acquittent de leurs missions avec un engagement et un dévouement qui forcent notre

admiration.

Le Liban, pays qui vous est cher et qui est cher à la France, est aujourd'hui plongé dans le chaos d'une guerre dont la responsabilité première incombe au Hezbollah qui a choisi délibérément, dès le lendemain du 7 octobre 2023, de faire pleuvoir le feu de ses roquettes sur le nord d'Israël – une guerre dans laquelle Israël doit respecter le droit international et le droit international humanitaire, permettre l'acheminement sans entrave de l'aide humanitaire, préserver les civils et s'abstenir de porter atteinte aux emprises de la Finul.

**M. Jean-Paul Lecoq** . Ce n'est pas le cas !

**M. Jean-Noël Barrot**, *ministre* . C'est dans ce contexte que nous organisons jeudi une conférence internationale de soutien au Liban, ouverte par le Président de la République et à laquelle les soixante-dix pays et quinze organisations internationales que nous avons conviés ont répondu présent.

**Mme Clémence Guetté** . Bla bla bla !

**M. Jean-Noël Barrot**, *ministre* . Elle sera l'occasion d'avancer dans trois domaines : le champ diplomatique, avec le cessez-le-feu immédiat suivi de l'application de la résolution 1701 du Conseil de sécurité des Nations unies, seule susceptible de garantir à la fois la souveraineté du Liban et la sécurité d'Israël ; le domaine humanitaire, avec l'objectif de recueillir l'aide la plus importante pour répondre aux besoins urgents de la population libanaise ; le domaine institutionnel pour que le Liban puisse dès demain reprendre la maîtrise de son destin. J'appelle tous les acteurs – collectivités, entreprises – qui souhaitent aider le Liban à prendre attache avec le centre de crise et de soutien de mon ministère, pour nous faire part de leur volonté d'agir. Nous les accompagnerons sur cette voie. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes EPR, DR et Dem.*)

## Données clés

**Auteur** : [Mme Amélia Lakrafi](#)

**Circonscription** : Français établis hors de France (10<sup>e</sup> circonscription) - Ensemble pour la République

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 77

**Rubrique** : Politique extérieure

**Ministère interrogé** : Europe et affaires étrangères

**Ministère attributaire** : Europe et affaires étrangères

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 23 octobre 2024

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 23 octobre 2024